

Adoption du calendrier universitaire
2021-2022 de l'IUT de Tarbes

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 mai 2021

Délibération 2021/05/CFVU – 50

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le calendrier universitaire 2021-2022 de l'IUT de Tarbes.

Toulouse, le 31 mai 2021



Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

